



***dernière mise à jour 10/07/2011**

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES ET INSTRUCTIONS DE LIVRAISON – PROGRAMME DVD POUR ÉCRANS D’HALLS D’ENTRÉES

Le document suivant comprend les spécifications de production et de livraison pour le visuel de client visant le programme CINÉ TV, sous contrat pour paraître dans la présentation Ciné TV de Cineplex. Toute publicité doit être conforme à la politique en matière de publicité de Cineplex Media que vous pouvez consulter au www.cineplexmedia.com.

En moyenne, 2 semaines sont nécessaires pour l’approbation, la création et la distribution d’un message publicitaire en projection numérique avec audio (spot télé). Veuillez vous assurer de respecter l’échéance d’envoi du matériel ainsi que les spécifications techniques. Aucun délai supplémentaire ne sera alloué en cas de retard du matériel publicitaire. Voilà pourquoi le producteur devrait contacter tous ses fournisseurs à l’avance pour s’assurer que le matériel, les devis et les approbations puissent être obtenus selon les échéances. N.B.: le matériel publicitaire des clients sera envoyé pour traitement chez notre distributeur torontois, MIJO.

Les échéances non respectées entraîneront des frais supplémentaires. Elles risquent aussi de retarder le début de votre campagne, retard pour lequel Cineplex Divertissement ne pourra pas être tenu responsable. Tel qu’indiqué dans les termes et conditions de votre contrat, tout le matériel doit être approuvé par Cineplex Divertissement avant la production et la diffusion. Chaque contrat donne droit à un visuel par langue. Tout autre visuel peut entraîner des coûts supplémentaires; veuillez communiquer avec votre représentant pour obtenir de plus amples renseignements.

Si vous avez des questions sur les échéances, veuillez contactez immédiatement votre représentant chez Cineplex Média.

**Pour des questions concernant les spécifications techniques, contactez
Christina Clark 416-539-8800 poste. 268**

**Pour assistance en français, n’hésitez pas à communiquer avec Annie Desjardins
chez Cineplex Média (annie.desjardins@cineplex.com)
Tél.: 514 868-0005 poste 223**

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES PROGRAMME DVD POUR ÉCRANS D'HALLS D'ENTRÉES

Vos fichiers peuvent être remis en format:

1. Format des cassettes HD CAM (le matériel remis en format HD1080 sera converti à 720p pour respecter les spécifications techniques du système HD ACOS).
2. Formats des cassettes SD: Betacam numérique, Betacam SP, IMX, SX
3. Mini DV, DV Cam 25
4. JPEG 2000 ou Motion JPEG Quicktime qualité 100 %

Les projections vidéo sur moniteurs doivent avoir un format de ratio 4 x 3 (720 x 480) avec une partie sécuritaire visible d'écran de 640 x 432 pixels. Veuillez allouer une seconde supplémentaire au début et à la fin de la clip pour nous permettre de faire la transition d'un élément visuel à un autre. Vous n'avez pas besoin d'ajouter de fondus au noir pour vos clips. Toutes les projections doivent être soumises en format NTSC (National Television Standards Committee). Elles doivent aussi être conformes aux standards SMPTE (Society of Motion Picture Television Experts).

Le son doit être numérisé sur deux pistes et le niveau ne doit pas excéder une moyenne de -12 avec un minimum de -8 dans les temps les plus forts.

IMPORTANT

- Tout le matériel publicitaire doit être approuvé par Cineplex Divertissement.
- Les messages présentés dans les halls d'entrées doivent pouvoir convenir à un public de tous âges.
- Les échéances non respectées entraîneront des frais supplémentaires. Elles risquent aussi de raccourcir votre campagne ou d'en retarder le commencement, situations pour lesquelles Cineplex Divertissement ne pourra pas être tenu responsable.

LIVRAISON DE VOTRE MATÉRIEL

***dernière mise à jour 10/07/2011**

IMPORTANT

VEUILLEZ SVP INCLURE CE QUI SUIT LORSQUE VOUS IDENTIFIEZ VOTRE MATÉRIEL:

**Étiqueter de la manière suivante: (Nom du client)-(Titre du message)-(Durée et langue)-(Mois où débute la diffusion).(format du fichier)-lobby
(ex.:Lexus-Iceboat-30-ENG-Dec-lobby.mov)**

***Si vous envoyez un exemplaire vidéo de votre message, veuillez aussi vous assurer de l'étiqueter comme suit: 'FOR CINEPLEX DVD LOBBY SHOW'**

Veillez- svp suivre les indications mentionnées plus loin pour la livraison de votre matériel publicitaire. Veuillez aussi respecter les instructions d'étiquetage et d'identification mentionnées ci-dessus. Veuillez vous assurer que votre matériel respecte les échéances indiquées par votre représentant des ventes chez Cineplex Média.

*Si vous envoyez un exemplaire vidéo de votre message publicitaire, veuillez vous assurer d'étiqueter votre matériel en respectant les instructions ci-dessus.

ENVOYEZ VOTRE MATÉRIEL À:

MIJO,

635 Queen St. East, Toronto, Ont., M4M 1G4

Attn: DPS-Production Coordinator 416-964-7539

dps@mijo.com

CONSIGNES POUR ENVOIS ÉLECTRONIQUES / FTP:

Avant de faire parvenir votre matériel, vous devez vous assurer de respecter les consignes d'identification décrites plus haut. Le non respect de ces instructions pourra entraîner un retard dans la diffusion de votre message.

Copiez et collez le lien ci-dessous dans votre navigateur Internet. Une fois ouvert, vous devriez être capable de glisser et déposer votre fichier sur ce serveur:

http://www.mijo.com/dps

username: cineplexincoming

password: cininc1152

Une fois votre fichier téléchargé, veuillez svp envoyer un courriel à

DPS@mijo.com

et Christina Clark (christina.clark@cineplex.com)

Votre courriel doit comprendre les renseignements sur la remise de votre visuel, y compris le nom du fichier.

Si vous avez des problèmes à accéder au serveur, veuillez communiquer avec dps@mijo.com.

NOTE IMPORTANTE SUR LA CONFIDENTIALITÉ – Pour les clients de CINEPLEX MÉDIA qui envoient du matériel sur le serveur FTP : MIJO fera de son mieux pour retirer le matériel du serveur ftp dès qu’il aura été téléchargé. Toutefois, votre matériel pourrait, pour une courte période de temps, être vu par d’autres utilisateurs visitant cette adresse FTP et pourrait ne pas être protégé pour la confidentialité durant cette période. Si vous êtes préoccupé au sujet de la confidentialité de votre matériel, il serait mieux de fournir votre matériel en format tangible *hard copy* à Cineplex Média dans les échéances prescrites par votre représentant.

Merci de faire affaire avec nous!